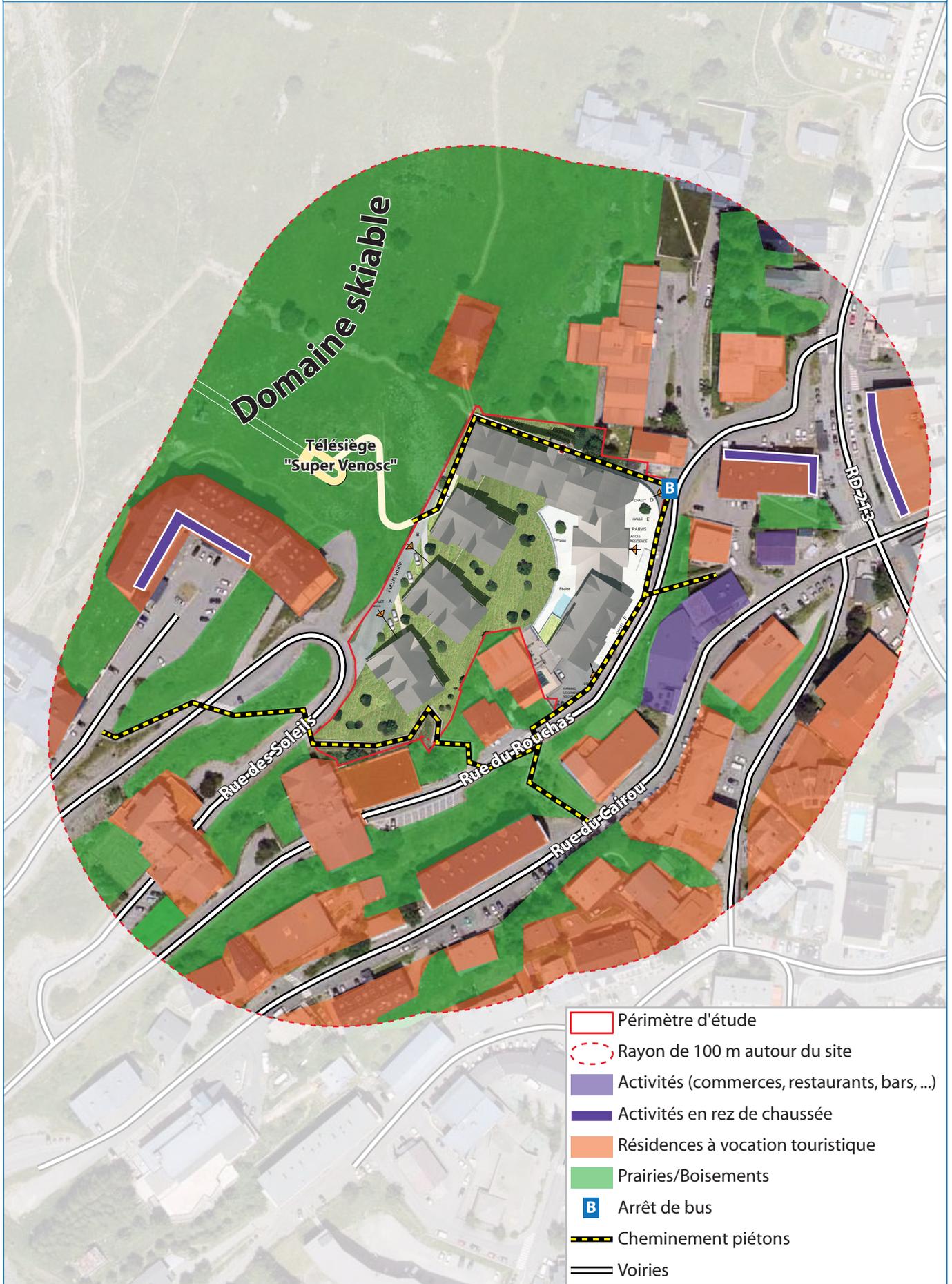




ANNEXE 5 : PLAN DES ABORDS



-  Périmètre d'étude
-  Rayon de 100 m autour du site
-  Activités (commerces, restaurants, bars, ...)
-  Activités en rez de chaussée
-  Résidences à vocation touristique
-  Prairies/Boisements
-  Arrêt de bus
-  Cheminement piétons
-  Voiries

Ce document est la propriété de SETIS Il ne peut être reproduit ou divulgué sans son autorisation expresse.

